

Fact Sheet

Understanding United Nations Security Council Resolution 1325

On October 31, 2000 the United Nations Security Council passed Resolution **1325** on Women, Peace and Security.

Resolution **1325** calls for:

- participation of women in peace processes
- gender training in peacekeeping operations
- protection of women and girls and respect for their rights
- gender mainstreaming in the reporting and implementation systems of the United Nations relating to conflict, peace and security

Why is a United Nations Security Council Resolution important?

A Security Council resolution is a commitment made by the United Nations and Member states to take action on specific issues. States are expected to comply and work towards implementation. Women's organizations and peace groups around the world are working to hold governments accountable for the commitments they made in Resolution 1325.

Responsibilities of the Supporters of Resolution 1325

To address these four areas of action, the resolution identifies 18 steps to be taken by the United Nations Secretary General, the Security Council, Member States and all parties to armed conflict.

Resolution 1325 calls on the United Nations to:

- increase women's participation at decision-making levels in conflict resolution and peace processes
- appoint more women at senior levels & involve more women in UN field missions as military observers, civilian police, human rights and humanitarian officers
- provide gender training guidelines and materials on the protection, rights and needs of women and girls
- carry out a UN study on the impact of armed conflict on women and girls, the role of women in peacebuilding, the gender dimensions of peace processes and conflict resolution ensure that all civilian personnel of peacekeeping operations receive gender sensitive training

Resolution 1325 calls on UN Member States, such as Canada to:

- increase women's representation at all decision-making levels

- fund and provide support for gender sensitive training and impunity and prosecute those responsible for genocide crimes and gender-based violence
- make HIV/AIDS awareness training programmes available to military and civilian police

Resolution 1325 urges parties to armed conflict to:

- respect international law on the rights and protection of women and girls
- take special measures to protect women and girls from gender-based violence
- pay attention to the needs of women and girls in conflict, peace and security
- adopt measures to support local women's peace initiatives involve women in all stages of peace processes

Resolution 1325 - Resources

To learn more about 1325 please visit the following sites:

1325 Peacewomen E-News

<http://www.peacewomen.org/news/1325News/1325ENewsindex.html>

NGO Working Group on Women, Peace and Security
Recommendations for the Secretary General's Study on Women, Girls, Peace and Security

<http://www.peacewomen.org/un/ngo/ngostatements/recsSGreport.html>

The Office of Gender Affairs (OGA) for the UN Peacekeeping Mission in the Democratic Republic of Congo (MONUC)
<http://www.monuc.org/gender/>

Women, Peace and Security: Study submitted by the Secretary General pursuant to Security Council resolution 1325 (2000)
<http://www.un.org/womenwatch/daw/public/eWPS.pdf>

Women, War and Peace: The Independent Experts' Assessment on the Impact of Armed Conflict on Women and Women's Role in Peacebuilding
<http://www.unifem.undp.org/resources/assessment/index.html>

United Nations Security Council Resolution 1325:
Recommendations for Implementation
<http://www.peacewomen.org/un/UN1325/CombinedRecommendations.html>

Also available in this series:
How can we use Resolution 1325?
Beyond Resolution 1325

Fiche d'information

Comprendre la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies

Le 31 octobre 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité. La résolution 1325 prévoit :

- la participation des femmes aux processus de paix ;
- la formation en matière d'équité entre les sexes dans le cadre des opérations de maintien de la paix ;
- la protection des femmes et des filles et le respect de leurs droits ;
- l'inclusion, dans les rapports et les mécanismes de mise en œuvre des Nations Unies, de l'information sur l'intégration des questions de parité entre les sexes relativement aux conflits, à la paix et à la sécurité.

Pourquoi une résolution adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies est-elle importante?

Lorsque le Conseil de sécurité adopte une résolution, les Nations Unies et les États membres s'engagent à prendre des mesures sur des questions précises. On s'attend à ce que les États respectent la résolution et œuvrent en vue de sa mise en œuvre. Les organisations des femmes et les groupes travaillant en faveur de la paix partout dans le monde feront tout pour s'assurer que les gouvernements respectent les engagements pris dans le cadre de la résolution 1325.

Les responsabilités de ceux qui appuient la résolution 1325

En fonction des quatre champs d'action nommés ci-dessus, la résolution demande au Secrétaire général des Nations Unies, au Conseil de sécurité, aux États membres et à toutes les parties à un conflit armé de prendre 18 mesures précises.

La résolution 1325 demande aux Nations Unies de :

- accroître la participation des femmes à tous les niveaux de prise de décisions concernant le règlement des conflits et les processus de paix ;
- nommer plus de femmes au niveau des cadres et de faire davantage appel aux femmes pour les missions de l'ONU sur le terrain et ce, en qualité d'observateurs militaires, de membres de la police civile, de spécialistes des droits de la personne et de membres d'opérations humanitaires ;
- fournir des directives et éléments de formation concernant la protection, les droits et les besoins particuliers des femmes et des filles ;
- mener une étude sur les effets des conflits armés sur les femmes et les petites filles, le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et la composante femmes des processus de paix et de règlement des différends ;
- veiller à ce que le personnel civil des opérations de maintien de la paix reçoive une formation les sensibilisant aux besoins particuliers des femmes.

Dans la même série :

Fiche d'information: Comment mettre à profit la résolution 1325?

Fiche d'information : Au-delà de la résolution 1325

La résolution 1325 demande aux États membres des Nations Unies, tels que le Canada de :

- accroître la représentation des femmes à tous les niveaux de prise de décisions ;
- financer et soutenir la formation aux questions de parité ;
- mettre fin à l'impunité et poursuivre en justice ceux qui sont accusés de génocide et de toute forme de violence sexiste ;
- incorporer des activités de sensibilisation au VIH/sida à l'intention du personnel des forces militaires et de la police civile.

La résolution 1325 exhorte les parties à un conflit armé de :

- respecter le droit international applicable aux droits et à la protection des femmes et petites filles;
- prendre des mesures particulières pour protéger les femmes et les petites filles contre les actes de violence sexiste ;
- tenir compte des besoins particuliers des femmes et des petites filles, en matière de conflit, paix et sécurité ;
- adopter des mesures venant appuyer les initiatives de paix prises par des groupes locaux de femmes ;
- faire participer les femmes à tous les mécanismes de mise en œuvre des accords de paix.

Pour obtenir le texte intégral de la résolution, visiter :

<http://www.un.org/french/docs/sc/2000/res1325f.pdf>

Résolution 1325 - Ressources

Pour vous renseigner au sujet de la résolution 1325, nous vous invitons à visiter les sites suivants :

- 1325 Peacemen E-News
<http://www.peacemen.org/news/1325News/1325ENewsindex.html>
- NGO Working Group on Women, Peace and Security Recommendations for the Secretary General's Study on Women, Girls, Peace and Security
<http://www.peacemen.org/un/ngo/ngostatements/recsSGreport.html>
- Le Bureau chargé des questions sexospécifiques (Office of Gender Affairs) (OGA) de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC)
<http://www.monuc.org/gender/fr>
- L'étude sur les femmes, la paix et la sécurité présentée par le Secrétaire général conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité (2000) <http://www.un.org/womenwatch/daw/public/eWPS.pdf>
- Les femmes, la guerre et la paix : Évaluation d'experts indépendants sur l'impact des conflits armés sur les femmes et le rôle des femmes ans l'édification de la paix.
<http://www.unifem.org/resources/assessment/index.html>
- Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies : Recommandations pour la mise en œuvre
<http://www.peacemen.org/un/UN1325/CombinedRecommendations.html>

Le Groupe de travail égalité entre les sexes et consolidation de la paix

1 rue Nicholas, Suite 1216 Ottawa Ontario K1N 7B7 Canada

Tél: 613-241-3446 Fax: 613-241-4846 Courriel: suzanne@peacebuild.ca Internet: www.peacebuild.ca

Fact Sheet

How can we use Resolution 1325?

The adoption of Resolution 1325 inspired a number of studies, consultations and lobby efforts in Canada and around the world. Here is a sample of activities:

Resolution 1325 - In Canada

- Canada was on the United Nations Security Council when Resolution 1325 was adopted.
- Canada helped establish the Friends of 1325, a coalition of countries to discuss priorities for the implementation of 1325 and build momentum domestically, regionally and internationally.
- The Canadian Committee on Women, Peace and Security (CCWPS) brings together parliament, civil society and government officials to promote the domestic implementation of this resolution.
- In October 2002 the Gender and Peacebuilding Working Group of the Canadian Peacebuilding Coordinating Committee and the International Development Research Centre co-sponsored a panel discussion on United Nations Security Council Resolution 1325: Accomplishments and Challenges.
- Canada and the United Kingdom developed The Gender Training Initiative: a three-day course for both military and civilian personnel on gender sensitive approaches to peace support operations.
- During 2002, the Human Security Program at the Department of Foreign Affairs and International Trade, held peace and security roundtables such as the Afghan Women's Roundtable. Academics, government officials and members of civil society met to address a variety of issues including the challenges of implementing 1325.
- In 2003, the Gender and Peacebuilding Working Group of the Canadian Peacebuilding Coordinating Committee made a submission to DFAIT's foreign policy dialogue.

Resolution 1325 - Around the World

- **Women's participation in post-conflict reconstruction in Iraq - May 2003** PeaceWomen maintains a regularly updated list on recent civil society, UN and government initiatives to address women's participation in reconstruction in Iraq.
- **Launch of UNIFEM's Independent Assessment November 2002** UNIFEM launched its Independent Experts Assessment on the Impact of Armed Conflict on Women and the Role of Women in Peacebuilding. According to the independent study, if the plight of women in war is to be improved, the UN and member states must make a greater effort to include women in all aspects of peace operations, including crafting peace and reconciliation programs
- **Security Council Open Debate on Women, Peace and Security - October 2002** Security Council held an open debate in which representatives from 37 countries addressed a variety of issues related to women and conflict.

Also available in this series:

Factsheet: Understanding UN Security Council Resolution 1325

Factsheet: Beyond Resolution 1325

What can you do to promote Resolution 1325?

Resolution 1325 provides a platform from which individuals, non-government organizations, governments and international institutions can advocate for the inclusion of women in all aspects of conflict peace and security. It is a commitment made by the government of Canada and by governments from around the world. There are ways in which you or your organization can advocate for the implementation of Resolution 1325. Here are few ideas!

Generating Awareness: Become Informed!

- Develop materials to use 1325 as an advocacy tool
- Issue press releases about your organization's activities
- Subscribe to 1325 E- News
<http://www.peacewomen.org/news/1325News/1325ENewsindex.html>
- Monitor the Canadian government's response and participation in conflict zones
- Attend seminars, workshops and conferences related to women, peace and security

Influencing Policy and Policy Makers: Ask how Canada has implemented Resolution 1325?

- Learn about Canada's policies and programming in conflict, peace and security by contacting the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) <http://www.dfait-maeci.gc.ca>, the Canadian International Development Agency (CIDA) <http://www.acdi-cida.gc.ca/index.htm>, the Department of National Defence (DND) <http://www.dnd.ca>, and Citizenship and Immigration Canada (CIC) <http://www.cic.gc.ca>
- Lobby your local Member of Parliament (<http://www.parl.gc.ca>)
- Participate in relevant policy dialogues such as the Canadian Foreign Policy Dialogue
- Contact the House of Commons Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade and the Sub committee on Human Rights and International Development (<http://www.parl.gc.ca>)
- Lobby the Senate Standing Committee on Foreign Affairs and the Senate Standing Committee on Human Rights (<http://www.parl.gc.ca>)

Building Networks

- Collaborate and coordinate activities with other organizations and individuals
- Become a member of the Gender and Peacebuilding Working Group of the Canadian Peacebuilding Coordinating Committee (www.peacebuild.ca)
- Become a member of the Canadian Committee on Women, Peace and Security
- Gather and share information on and experience in women, peace and security
- Join the Women, Peace and Security list serv
<http://list.web.net/lists/listinfo/women-peace-and-security>

Fiche d'information

Comment mettre à profit la résolution 1325?

L'adoption de la résolution 1325 a donné lieu à plusieurs études, consultations et activités de lobbying au Canada et ailleurs dans le monde. En voici quelques exemples :

Résolution 1325 - Au Canada

- Le Canada siégeait au Conseil de sécurité des Nations Unies lorsque la résolution 1325 a été adoptée. Le Canada a aidé à établir les Amis de la résolution 1325, une coalition de pays qui discutent des priorités concernant l'application de la résolution et en font la promotion aux niveaux local, régional et international.
- Le Comité canadien sur les femmes, la paix et la sécurité réunit des représentants et représentantes du parlement, de la société civile et du gouvernement afin de promouvoir l'application de la résolution au Canada.
- En octobre 2002, le Groupe de travail sur la disparité entre les sexes dans l'optique de la consolidation de la paix (GTDSKP) parrainé par le Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix et le Centre de recherches pour le développement international ont coparrainé une discussion entre spécialistes sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies.
- Le Canada et le Royaume-Uni ont mis au point une initiative de formation, la Gender Training Initiative. Ce cours de trois jours, destiné également au personnel militaire et civil, présente des façons de mener les opérations de soutien de la paix dans une perspective égalitaire.
- En 2002, le Programme de la sécurité humaine du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a parrainé d'une série de tables rondes sur la paix et la sécurité, notamment la Table ronde sur les femmes afghanes. Des universitaires, des représentants du gouvernement et des membres de la société civile se sont réunis pour discuter de diverses questions y compris des défis à relever dans l'application de la résolution 1325.
- En 2003, le Groupe de travail sur la disparité entre les sexes dans l'optique de la consolidation de la paix parrainé par le Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix a présenté un exposé dans le cadre du dialogue sur la politique étrangère organisé par le MAÉCI.

La résolution 1325 - Dans le monde

- **Participation des femmes à la reconstruction en Iraq - mai 2003** PeaceWomen tient à jour une liste sur les récentes initiatives de la société civile, de l'ONU et des gouvernements en vue d'assurer la participation des femmes à la reconstruction en Iraq.
- **Lancement de l'évaluation d'experts indépendants entreprise par UNFIEM, novembre 2002** UNIFEM a publié son Évaluation d'experts indépendants sur l'impact des conflits armés sur les femmes et le rôle des femmes dans l'édification de la paix. Selon l'étude indépendante, pour améliorer le sort des femmes en temps de guerre, les Nations Unies et les États membres doivent déployer davantage d'efforts en vue d'inclure les femmes à tous les aspects des opérations de paix, y compris les programmes d'édification de la paix et les programmes de réconciliation.
- **Discussion ouverte sur les femmes, la paix et la sécurité organisée au Conseil de sécurité - octobre 2002** Le Conseil de sécurité a tenu une discussion ouverte au cours de laquelle les représentants de 37 pays ont abordé diverses questions ayant trait aux femmes et aux conflits.

Dans la même série :

Fiche d'information: Comprendre la résolution 1325 du Conseil de sécurité

Fiche d'information : Au-delà de la résolution 1325

Que pouvez-vous faire pour promouvoir la résolution 1325?

La résolution 1325 constitue une plate-forme qui permet aux individus, aux organisations non gouvernementales, aux gouvernements et aux organismes internationaux de demander l'inclusion des femmes à tous les aspects concernant le règlement des conflits, la paix et la sécurité. Il s'agit d'un engagement pris par le gouvernement du Canada et d'autres gouvernements à travers le monde. Il existe plusieurs des moyens par lesquels vous et votre organisation pouvez demander l'application de la résolution 1325. Voici quelques idées!

Favoriser la sensibilisation : Informez-vous!

- Élaborez des ressources qui s'appuient sur la résolution 1325 pour exercer des pressions.
- Publiez des communiqués de presse sur les activités de votre organisation.
- Abonnez-vous au bulletin électronique « 1325 E- News » (en anglais). <http://www.peacewomen.org/news/1325News/1325ENewsindex.html>
- Surveillez l'intervention du gouvernement canadien et sa participation dans les zones de conflit.
- Participez à des séminaires, ateliers et conférences ayant trait aux femmes, à la paix et la sécurité.

Influer sur les politiques et les décideurs : Demandez comment le Canada a appliqué la résolution 1325?

- Renseignez-vous sur les politiques et programmes du Canada en ce qui a trait au domaine conflits, paix et sécurité en communiquant avec le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI) <http://www.dfait-maeci.gc.ca>, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) <http://www.acdi-cida.gc.ca/index.htm>, le ministère de la Défense nationale (MDN) <http://www.dnd.ca>, et Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) <http://www.cic.gc.ca>.
- Faites pression sur votre député (<http://www.parl.gc.ca>).
- Participez aux dialogues pertinents sur les politiques tels que le Dialogue sur la politique étrangère du Canada.
- Communiquez avec le Sous-comité des droits de la personne et du développement international du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (<http://www.parl.gc.ca>).
- Faites pression sur le Comité sénatorial des affaires étrangères et sur le Comité sénatorial des droits de la personne (<http://www.parl.gc.ca>).

Bâtir des réseaux

- Collaborez et coordonnez les activités avec d'autres organisations et individus.
 - Devenez membre du Groupe de travail sur la disparité entre les sexes dans l'optique de la consolidation de la paix parrainé par le Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix (www.peacebuild.ca).
 - Devenez membre du Comité canadien sur les femmes, la paix et la sécurité.
 - Recueillez de l'information sur les femmes, la paix et la sécurité et partagez les expériences dans ce domaine.
- Abonnez-vous à la liste de diffusion Femmes, paix et sécurité.
<http://list.web.net/lists/listinfo/women-peace-and-security>

Le Groupe de travail égalité entre les sexes et consolidation de la paix

1 rue Nicholas, Suite 1216 Ottawa Ontario K1N 7B7 Canada

Tél: 613-241-3446 Fax: 613-241-4846 Courriel: suzanne@peacebuild.ca Internet: www.peacebuild.ca